

NUMERO 4 – DECEMBRE 2015

Journal communal de Coincy

Retrouvons l'envie de vivre ensemble !

Le mot du maire

Dans ce numéro

- Le mot du maire
- Hommage aux victimes
- Intercommunalités
- Budget de la commune
- Repas des séniors
- Noël des enfants :
sortie Poney
- Atelier bricolage des enfants
- Danse avec les stars !
- Téléthon 2015 à Coincy
- Protection civile de la Moselle
- Remise en état du pont
- Infos pratiques

Nous voici arrivés à notre deuxième année de mandature. Ce mois de décembre est l'occasion de dresser un bilan sur une année pleine de notre activité.

Nous n'avons pas pu entreprendre de gros travaux, notre priorité restant la maîtrise des finances. Le remboursement des prêts, de la ligne de trésorerie dédiée au lotissement le Clos des Vergers en panne de vente des parcelles et bien évidemment la baisse des dotations de l'Etat, tout cela nous oblige à une grande vigilance quant à nos dépenses.

Néanmoins, l'entretien comme les travaux urgents ont été réalisés :

- rebouchage des trous dus au gel sur notre voirie,
- réparations importantes sur 3 avaloirs : travaux de maçonnerie,
- élagage d'arbres,
- tontes de nos espaces verts,
- réparations et signalisation du pont sur le chemin communal vers Saint-Agnan,
- mise en place et rénovation de nos panneaux de signalisation, essentiellement l'interdiction de circulation aux poids lourds de plus de 3,5 tonnes, à certains endroits notre village devenant un lieu de passage créant de l'insécurité routière et des dégradations,
- travaux de remise en état du city-stade et signalisation de l'aire collective de jeux, suite au décret du 29 juin 2015 relatif à l'interdiction de fumer sur ce type de lieux,
- signalisation proche de la mairie d'un emplacement de stationnement pour personne à mobilité réduite,
- rénovation de la régulation du chauffage de la mairie,
- balayage de la voirie municipale 2 fois par an.

Des dossiers sont en cours :

- la loi NOTRe et la fusion des intercommunalités,
- le schéma de mutualisation des services avec la CCPP,
- l'AD' AP (Adaptation d'Accessibilité Programmée) avec un engagement de travaux sur 3 ans,
- la création par le Préfet d'une commission de suivi du site Lidl, décidée mais pas encore en place.

Nous sommes à l'écoute de vos suggestions et de vos observations, n'hésitez pas à nous faire part de vos souhaits et préoccupations.

A toutes et à tous, je souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Toute l'équipe municipale aura le plaisir de vous recevoir autour d'un pot de l'amitié, à l'occasion des vœux, le **dimanche 17 janvier 2016 à 11h30**, dans la salle communale. Nous comptons sur votre présence.

Très cordialement à tous.

Le maire, Michel HERENCIA



Hommage aux victimes du 13 novembre 2015 à Paris

« Vendredi 13 novembre, ce jour que nous n'oublierons jamais, la France a été frappée lâchement, dans un acte de guerre organisé de loin et froidement exécuté. Une horde d'assassins a tué 130 des nôtres et en a blessé des centaines, au nom d'une cause folle et d'un dieu trahi ».

François HOLLANDE, discours du 27 novembre 2015

Intercommunalités : Loi NOTRe n° 2015-991 du 7 août 2015

Cette loi porte sur la nouvelle organisation territoriale de la République et va modifier le périmètre de l'intercommunalité.

Les intercommunalités devront regrouper au moins 15000 habitants, le but étant de renforcer leurs compétences et de supprimer un certain nombre de syndicats de communes.

La Communauté de Communes du Pays de Pange doit obligatoirement fusionner pour atteindre ce seuil de population.

Le 12 octobre 2015, le Préfet de la Moselle a communiqué un schéma départemental de la coopération intercommunale (SDCI), projet de regroupement d'intercommunalités. Nous avons 2 mois à compter de cette notification pour nous prononcer sur un avis ou ne pas répondre, ce qui correspondait à un avis favorable.

Proposition du Préfet :

Fusion de la Communauté de Communes du Pays de Pange avec la Communauté du Haut-Chemin (Vigy) et la Communauté de Communes du Pays Boulageois (Boulay), soit 56 communes et 33074 habitants.

Alternative proposée par la CCP Pange :

Regroupement de la CCP Pange avec la CC du Haut-Chemin, soit 30 communes et 18436 habitants.

Choisir son appartenance à une communauté de communes.

Dans ce cadre il a été procédé à des concertations pour étudier les différentes options qui s'offraient au village et déterminer celle qui lui serait la plus favorable.

Compte tenu de notre orientation vers le bassin de vie de Metz, du SCOTAM et du Contrat de Partenariat Lorraine et Territoires Agglomération Messine, nous avons rencontré à plusieurs reprises Metz Métropole pour évoquer une éventuelle intégration.

Les points abordés :

- l'impact sur la fiscalité : nous avons fait une demande de simulation auprès de la préfecture,
- les diverses compétences comme l'urbanisme, les déchets, l'assainissement, les transports, les nuisances sonores, la fourrière animale,
- la mutualisation des services,
- les opportunités de développement économique.

Le calendrier est le suivant :

Le 12 octobre le Préfet a présenté son projet de schéma départemental de la coopération intercommunale.

Le 12 décembre, au plus tard, les communes devaient délibérer. Les avis recueillis ont été transmis à la Commission Départementale de Coopération intercommunale.

Le 31 mars 2016, au plus tard, le Préfet présentera le nouveau schéma SDCI.

Le 15 juin, le schéma SDCI sera transmis aux Présidents d'intercommunalités et aux maires.

Avant le 31 août, les communes délibéreront : avis favorable ou non ...

Fin 2016 les nouvelles intercommunalités seront en place, pour une application en janvier 2017.

Lors du conseil municipal du 11/12/2015, en délibération, le conseil a émis un avis défavorable au schéma du projet SDCI du Préfet et propose, en contre-projet, l'alternative de la Communauté de Communes du Pays de Pange.

Budget de la commune

A l'instant où paraît ce journal, il est encore trop tôt pour exploiter totalement le résultat de l'exercice 2015.

Toutefois on peut déjà aborder quelques points particuliers :

- l'emprunt de trésorerie auprès du Crédit Agricole s'élevait à 600 000 € à notre arrivée en 2014. Il a été ramené par remboursements successifs à 270 000 € grâce à la vente de 2 demi-parcelles du lotissement, au versement d'une subvention, à la réception de diverses taxes d'aménagement et enfin au résultat positif de l'année 2014.

Travaux :

- la rénovation du pont au bout de la rue de Saint-Agnan (remontage des parapets par nos propres moyens, enduit des maçonneries par une entreprise) a nécessité un investissement de 1730 €,
- la remise en ordre du tableau électrique, suite au contrôle de l'Apave dans le cadre de la conformité de la salle communale, a coûté 900 €,
- la réfection de l'enrobé en divers points sur la voirie de la commune : 1800 €,
- la remise en peinture du mur d'entraînement du terrain de tennis : 60 €.

Par ailleurs, il est coutumier d'entendre parler de réduction de la dotation de l'Etat. Notre commune n'y échappe pas. En 2015 cette réduction a été de 2879 €. En 2016 elle devrait être encore plus importante.

En ce qui concerne la taxe d'assainissement, dont la responsabilité incombe au syndicat COMOGYRE, de 1,20 €/m³ en 2013, elle a été portée à 1,30 € en 2014 et à 1,40 € en 2015. Il est à signaler que les représentants de votre commune ont voté contre cette dernière augmentation lors du conseil syndical du 7 avril 2015.

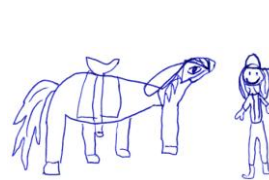
Repas des séniors

Le 14 novembre, le CCAS a invité les aînés du village pour le repas annuel, sous forme de déjeuner spectacle, au Galaxie d'Amnéville. Cette rencontre festive a bien failli être remise en cause en raison des évènements dramatiques du 13 novembre. Après concertation et accord des autorités, les élus ont souhaité maintenir cette journée et dire non à la barbarie. Tous les aînés inscrits ont répondu présents. Ils ont réussi à oublier, pendant un moment, les atrocités de la nuit précédente et ont apprécié le spectacle des stars du cabaret. Un hommage rendu aux victimes des attentats a eu lieu au cours de cette manifestation.



Noël des enfants : sortie Poney

Soucieuse de proposer des activités fédératrices, l'équipe municipale a proposé aux enfants de Coincy âgés de 5 à 13 ans un atelier poney au domaine de la VIVH. Les enfants présents le dimanche 29 novembre se sont bien amusés, comme le montrent ces quelques témoignages :



Merci à la mairie de Coincy pour
cette superbe après-midi activité
Poney club je me suis bien amusé
avec mes amis et avec mon poney
lavande.
Manon ♥

Je ne sais pas encore écrire, mais je sais faire de jolis dessins :



Nous avons aimé ces 3 heures, car la plupart, je pense, ne sont jamais montés sur un vrai poney. Donc nous étions tous contents car c'est comme si on avait un poney à nous tout seul. Nous espérons qu'il y aura de nouvelles sorties.
Hajar

Atelier bricolage des enfants

Cette année encore, les petits lutins ont fait preuve de beaucoup d'enthousiasme et de créativité à l'occasion de l'atelier consacré à l'élaboration des décorations de Noël.



Le soleil étant de la partie, ils ont eu le plaisir de s'y atteler en plein air sous le préau. Chacun est reparti avec un petit Père-Noël à grelots confectionné sur place et à suspendre dans son sapin en attendant le grand jour.



Danse avec les stars !

L'activité « danses de société », animée bénévolement par la sympathique Geneviève Hoffmann, rencontre un franc succès les mardis soir à 20h dans la salle communale. C'est dans une grande convivialité et beaucoup d'humour que les participants apprennent les techniques de base de la danse. Merci à Geneviève pour son initiative et son dynamisme communicatif.

Les fêtes de fin d'année seront sans nul doute l'occasion de mettre en pratique les cours ...





Pour la deuxième année consécutive, la commune de Coincy s'est associée à l'AFMTELETHON pour organiser une étape conviviale et accueillir ainsi un groupe de jeunes de Fameck qui effectuaient un parcours pédestre. A cette occasion, ils ont pu recueillir des dons et se restaurer avant de poursuivre leur circuit. Merci à ceux qui ont fait un don, un gâteau, ou la soupe au potiron qui, une fois de plus, a été plébiscitée par les participants.



Protection civile de la Moselle

Le 27 juin 2015, à la demande de la Protection Civile de la Moselle, nous avons mis un terrain communal à disposition pour l'organisation d'une manœuvre de « Cadets ». Cet exercice avait pour but d'établir un poste de secours dans des conditions proches de la réalité pour l'entraînement au secourisme des jeunes volontaires en formation.

Nous les remercions de nous avoir rendu notre terrain dans un excellent état. Nous sommes prêts à les accueillir pour d'autres opérations s'ils le souhaitent.

Remise en état du pont (rue de Saint-Agnan)

Afin d'améliorer la sécurité des piétons et des automobilistes empruntant le pont situé rue de Saint-Agnan en sortie de village, les murets ont été refaçonnés et les pierres des margelles remontées du ruisseau puis remises en place. Des indicateurs réfléchissants ont aussi été installés de part et d'autre du pont pour une meilleure visibilité. Merci à tous ceux qui ont participé à cette remise en état.



Infos pratiques



Entretien citoyen :

Le balayage de nos rues vient d'avoir lieu. La fréquence est de 2 fois par an. Un avis de passage est distribué dans toutes les boîtes aux lettres pour prévenir les administrés. Il est demandé de ne pas stationner sur la chaussée afin de ne pas entraver le travail de la balayeuse.

En dehors de ces interventions de nettoyage, les habitants sont invités à balayer la partie de trottoir se trouvant devant leur propriété.

Limitations de vitesse dans le village :

Nous rappelons à tous les usagers que pour des raisons de sécurité la vitesse est limitée à **30 km/h** rue des Vignes et rue de Saint-Agnan (voir plan).



Mairie de Coincy
1, place de la mairie
57530 COINCY
<http://mairie-de-coincy.e-monsite.com>

Tél. 03 87 76 75 50
Mail : Communication.Mairie.Coincy@outlook.com
Horaires d'ouverture :
lundi (14 h à 19 h), mardi et jeudi (8 h à 12 h)